



Communiqué de presse n° 1239

Berne, le 1^{er} juillet 2026

Non à l'initiative sur l'alimentation

Le 27 septembre 2026, l'« initiative sur l'alimentation » sera soumise à votation. Le SAB recommande de la rejeter clairement. Car son adoption mettrait gravement en péril l'agriculture de montagne, ainsi que l'économie alpestre. Dans la perspective de l'évolution de la politique agricole à partir de 2030, le SAB attend de la Confédération qu'elle s'engage en faveur d'un renforcement de l'agriculture de montagne.

Le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne - rejette catégoriquement l'«initiative sur l'alimentation». Cette dernière souhaite porter le taux net d'autosuffisance alimentaire de la Suisse à au moins 70 %. Du point de vue du SAB, cet objectif est totalement irréaliste. Actuellement, ce taux s'élève à 42 %. L'initiative vise à l'augmenter, notamment en réorientant l'élevage vers la production végétale. Or, l'élevage est la principale forme de production, en particulier dans les régions de montagne et, plus encore sur les alpages. En raison des conditions climatiques et topographiques, l'élevage ne peut être remplacé, ou seulement de manière très limitée, par la production végétale. L'initiative constitue donc une menace existentielle pour de nombreuses exploitations agricoles de montagne. Pour sa part, l'économie alpestre devrait être complètement abandonnée. L'adoption de cette initiative entraînerait ainsi une réduction de la production agricole, une perte de biodiversité, une diminution des espaces ouverts, une augmentation des risques liés aux dangers naturels, des disparitions d'emplois dans les secteurs en amont et en aval, de même qu'une baisse d'attractivité pour le tourisme, etc.

De véritables réformes plutôt que de nouvelles contraintes

Outre le renforcement de l'autosuffisance alimentaire, l'«initiative sur l'alimentation» englobe un ensemble d'objectifs hétéroclites. Elle vise ainsi à renforcer la protection des terres cultivables, à mieux protéger l'eau potable, à promouvoir une agriculture respectueuse du climat et à lutter contre le gaspillage alimentaire. L'initiative reprend ainsi des exigences qui étaient contenues dans de précédentes initiatives populaires (notamment celles sur l'eau potable, les pesticides et la biodiversité), qui ont toutes été rejetées par le peuple. Tant le Conseil national que le Conseil des États recommandent ainsi, à l'unanimité (!), de rejeter l'initiative sur l'alimentation. Le SAB s'y oppose aussi catégoriquement. Il faut obtenir un « non » aussi massif que possible, pour contrer les attaques récurrentes contre l'agriculture. L'agriculture, et en particulier l'agriculture de montagne, a des défis bien plus importants à relever que de devoir se battre pratiquement chaque année contre des initiatives néfastes.

L'orientation de la politique agricole à partir de 2030 est déterminante

Pour l'agriculture de montagne et l'économie alpestre, l'orientation future de la politique agricole est décisive. La consultation sur la politique agricole 2030 devrait être lancée en septembre 2026. Le SAB était représenté au sein du groupe de travail préparatoire de la Confédération et a ainsi pu contribuer à son élaboration. Cette dernière met, à juste titre, l'accent sur l'ensemble du système alimentaire, soit des agriculteurs aux consommateurs, en passant par les transformateurs et les commerçants. À cet égard, les produits régionaux, en particulier, bénéficient d'un fort potentiel sur le marché et jouissent d'une grande popularité

auprès de la clientèle. Il convient d'exploiter davantage ces potentiels, en collaboration avec les commerces de détail, le secteur touristique et les cuisines collectives, comme celles des hôpitaux et des écoles. Dans le cadre de la future politique agricole, la situation des revenus des agriculteurs de montagne doit également être améliorée. Le revenu par unité de main-d'œuvre familiale n'est actuellement que de 44'100 francs par an, dans les régions de montagne. Dans les exploitations de plaine, il est nettement plus élevé, soit 75'300 francs. En outre, la future politique agricole doit également apporter des réponses aux défis à long terme, tels que le changement climatique. Il s'agit notamment d'améliorer l'approvisionnement en eau pour les pâturages. Pour ce faire, les mesures dites d'améliorations structurelles de la Confédération doivent être développées.

Informations supplémentaires :

- Pius Kaufmann, président du SAB, Tél. 079 457 29 10
- Thomas Egger, directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10